

Décision Générale colonial

Décision n° 1590 concernant les Ministères

n° 1590

Ministère	Date de publication
ACTES DU POUVOIR LOCAL	19 décembre 1962
Numéro JO	Date du numéro
n° 12 du 31/12/1962	31 décembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Le Gendarme Legros Albert, est nommé Régisseur de la Prison Civile de Djibouti, en remplacement du Gendarme Filliatre, à compter du 10 décembre 1962. Le Gendarme Legros occupera le logement au-dessus des bu-reaux de la Prison à compter de la date de sa prise en service.